

Les pluies diluviennes au Saguenay des 19 et 20 juillet 1996. Un regard sur l'expérience québécoise



Bruno LEDOUX

LEDOUX CONSULTANTS

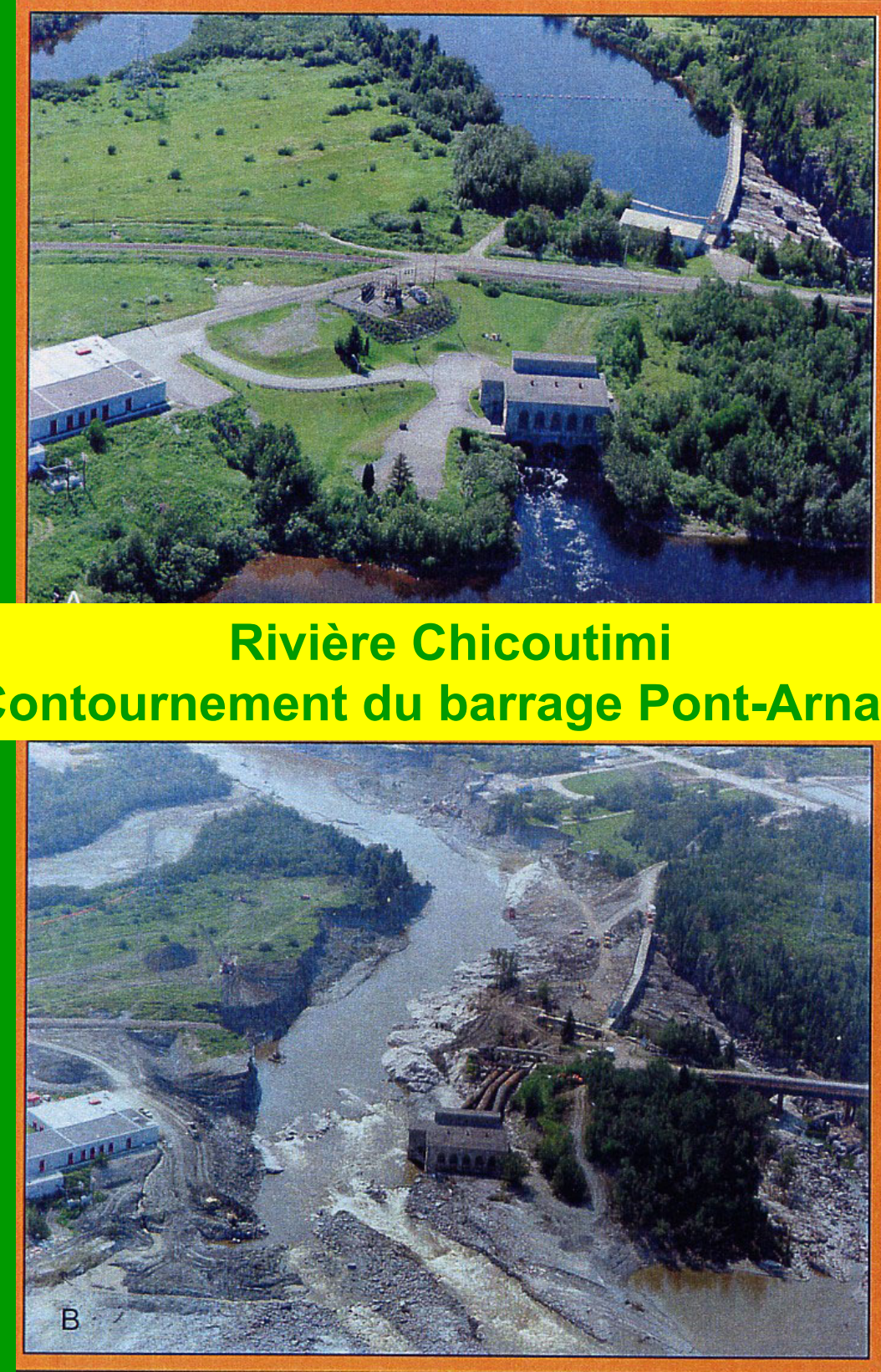
ledoux.bruno@wanadoo.fr

Le Lauréat 3 - 721 rue du Pré aux Clercs
34090 MONTPELLIER - 04 66 01 70 20

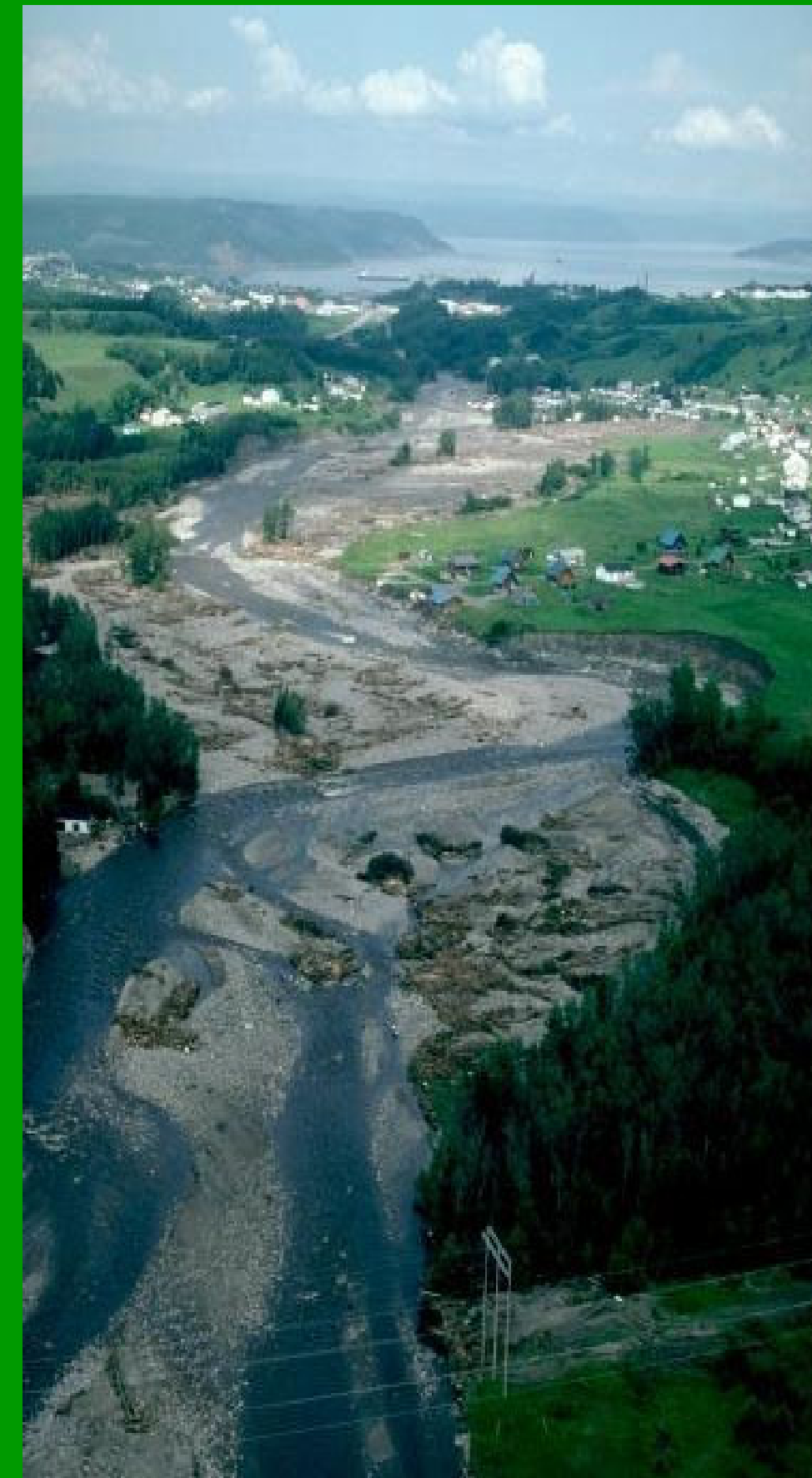
En juillet 1996, une partie du territoire Québécois – la région du Saguenay – a connu pendant deux jours des inondations d'une ampleur telle que cet événement constitue la catastrophe naturelle la plus exceptionnelle qu'ait subi cette province canadienne, avant la « tempête de verglas » en 1998.



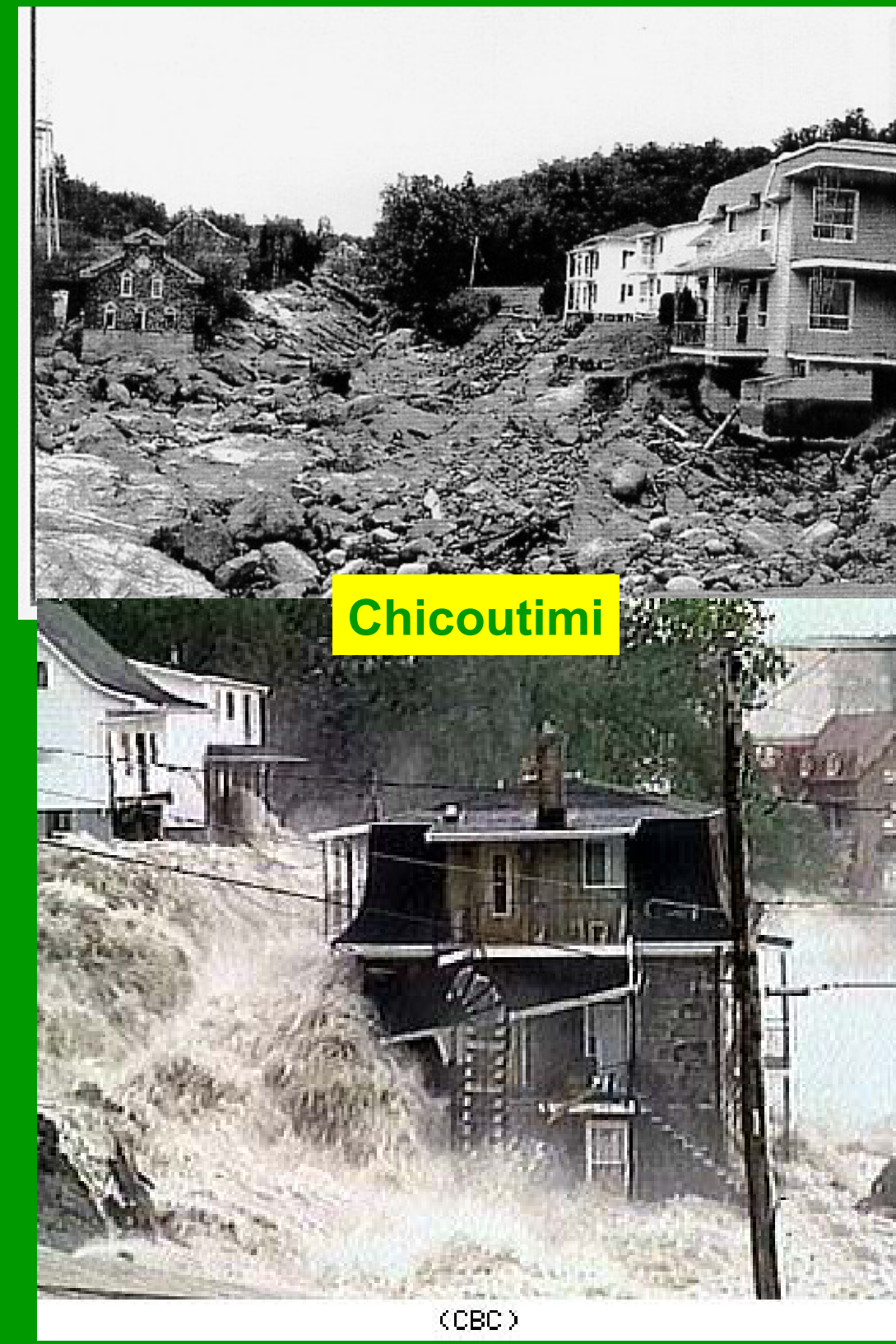
La région du Saguenay
Lac Saint-Jean



Rivière Chicoutimi
Contournement du barrage Pont-Arnaud



Élargissement du lit de la rivière à Mars



Chicoutimi



20 juillet :
second jour du « déluge »
Le cœur de la catastrophe,
l'essentiel des évacuations

OBJECTIFS

- Recueillir et analyser les informations relatives à tous les aspects de la gestion de cette crise majeure et surtout à la phase de reconstruction, inédite, longue et originale, avec un recul de plus de trois ans après la catastrophe.
- Permettre d'identifier les points forts des modalités de gestion d'une telle situation – tout particulièrement de la reconstruction – pour, le cas échéant, inspirer des dispositifs français similaires, à mettre en œuvre au lendemain d'inondations majeures.

MÉTHODOLOGIE

- Identifier puis rencontrer les acteurs clés de la gestion de la crise et de la reconstruction, après une exploitation de la production bibliographique disponible. Ces acteurs sont présent à deux niveaux : au niveau « central » – principalement dans les ministères et au niveau local, dans les administrations et les collectivités. Le recueil d'information a été réalisé sur la base d'interviews (pendant deux semaines) et par la collecte de documents produits par des organismes locaux (enquête épidémiologique, mains courantes, bilans économiques...)
- Prendre en compte les traductions législatives induites par cette catastrophe.

RÉSULTATS

- Identification et description des réponses originales et de leur processus d'élaboration (Innovation des autorités québécoises, adaptation en permanence du dispositif de reconstruction, écoute du local...).
- Identification d'un faisceau des facteurs qui expliquent cette relative bonne gestion de crise (qui se traduit par une absence de victime) et dont il nous semble possible de tirer des enseignements (connaissance du territoire des responsables, formation, exercice...).
- **Perspectives** : comparaison entre les expériences québécoise et française (Aude et Gard). Concernant la planification de la reconstruction : faut-il planifier ces situations (le principe semble acquis mais sa déclinaison est loin d'être une réalité) et comment (et surtout jusqu'où ; les réponses sont alors plus nuancées).